Municipalité de Rougemont

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no. 2018-242 et ses amendements, lors de la séance du conseil qui se tiendra, le ***lundi 7 juillet 2025 à 20h*** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

1. **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

 310, RUE JEAN-BAPTISTE-JODOIN – LOT 5 302 877

 Nature et effet de la dérogation mineure

 La demande est à l'effet de permettre la construction d'un mur de soutènement situé à une distance de 0,00 mètre de la limite de terrain plutôt qu'à une distance correspondant à la hauteur du mur, tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 20e jour du mois de juin 2025.

MUNICIPALITÉ DE ROUGEMONT

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 20ième jour du mois de juin 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 juin 2025.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière